



Ifriqiyah



Youssef Dey

Youssef Dey succéda à Uthman Dey exerça l'autorité durant vingt-sept ans de 1019 (1610) à 1046 de l'Hégire (1637). Il s'avéra être aussi un souverain distingué et sous lui, les finances de l'état s'améliorèrent et le commerce extérieur prospéra considérablement.

Il construisit de nombreux bâtiments publics dont une grande mosquée à Tunis, un fort à Bizerte ainsi qu'un certain nombre d'aqueducs pour l'acheminement de l'eau aux villes importantes. Pendant cette période, la piraterie barbaresque devint l'activité principale des gens et elle fut protégée par l'état car elle devint une source importante de revenu.

Pour protéger ces activités, l'état maintint une grande flotte et par conséquence, la Tunisie devint une importante force navale en Afrique du Nord. Pendant cette période, un officier appelé le « Bey » fut attribué au Dey pour l'assister et le Bey devint le responsable de l'administration intérieure quotidienne.

Sous Uthman et Youssef Deys, Mourad se distingua comme un Bey et amassa assez de pouvoir pour faire la fonction Bey héréditaire dans sa famille. Il décéda en l'an 1040 de l'Hégire (1631) et fut donc succédé par son fils Hammodah qui occupa le poste durant trente-cinq ans, jusqu'en l'an 1076 de l'Hégire (1666). À partir du milieu du deuxième siècle de l'Hégire, deux centres de pouvoir grandirent dans le pays, les Beys Mourad qui contrôlèrent l'intérieur du pays et les Dey's qui contrôlèrent la capitale et représentaient les intérêts de la classe militaire étrangère.

Au départ, le Dey constituait le centre principal du pouvoir, mais après la mort de Youssef Dey, la position fut inversée et le pouvoir passa aux Beys, qui dès lors pressèrent le Divan pour élire des Dey's qui seraient subordonnés aux Beys.

Hammodah Bey mourut en l'an 1076 de l'Hégire (1666) et son fils Mourad Bey lui succéda et occupa la place de 1076 (1666) à 1086 de l'Hégire (1675). Il contrôla le Divan, fit relever Muhammad Oulough Dey sur la charge de folie et Shahban Dey qui succéda à Muhammad Oulough au poste de Dey fut tout d'abord sensible au Bey, mais voulut plus tard s'affirmer et le défit. Mourad Bey fit remplacer le Dey récalcitrant par son candidat désigné, Mouthashali mais les troupes refusèrent d'obéir à un laïque et se révoltèrent contre ce dernier. Lorsque Mourad Bey partit en expédition au Maghreb Adnah (Libye), les troupes déposèrent Mouthashali et nommèrent 'Ali Laz pour le remplacer mais lorsque le Dey revint, il restaura Mouthashali.

Les Beys Mourad continuèrent à maintenir leur pouvoir jusqu'en l'an 1113 de l'Hégire (1702), mais il déclina avec la mort de Bey Mourad II. Le dernier des Beys Mourad, Mourad 'Ali fut assassiné en l'an 1113 de l'Hégire (1702) et avec lui prit fin le pouvoir des Beys Mourad.

Lorsque le dernier des Beys Mourad fut assassiné en 1113 de l'Hégire (1702), Ibrahim ash-Sharif, l'Aghah de la cavalerie, prit le pouvoir qu'il ne put tenir longtemps car après être entré en conflit avec le Maghreb central (l'Algérie) et suite à la bataille qui s'ensuivit en l'an 1117 de l'Hégire (1705), il fut vaincu, prit captif et emporté au Maghreb central.

Houssayn Ibn 'Ali

Après la défaite de l'Ifrīqiyah contre ses voisins et à la capture d'Ibrahim ash-Sharif par les Algériens, l'anarchie régna quelque temps en Ifriqiyah. Par la suite, le pouvoir fut pris par Houssayn Ibn 'Ali, un Aghah de la cavalerie qui chassa les forces algériennes d'Ifrīqiyah. Comme Houssayn Ibn 'Ali n'était pas un janissaire, ces derniers le détestèrent et choisirent un de leur officier, al-Afzar comme Bey.

Cependant, avec l'aide des tribus d'Ifrīqiyah, Houssayn Ibn 'Ali renversa al-Afzar en 1118 de l'Hégire (1706) et devint le nouveau le souverain d'Ifrīqiyah. Il s'identifia aux habitants locaux et bien qu'un Hanafi, il adopta le Fiqh Maliki, le Fiqh des tribus locales. Il limita dès lors les pouvoirs des officiers ottomans, remit sur pied un conseil de Shari'ah et encouragea le droit islamique. Il conféra des droits aux 'Oulama et gagna leur soutien. Il promut l'agriculture, porta une attention particulière à la plantation d'oliviers et construisit un certain nombre d'écoles et de mosquées.

Les politiques de Houssayn Ibn 'Ali ne s'attirèrent pas les bonnes grâces avec les Ottomans et en l'an 1127 de l'Hégire (1715), le gouvernement ottoman nomma Muhammad Ibn Mustafa, nouveau gouverneur d'Ifrīqiyah mais il ne lui fut pas permis d'exercer la charge et Houssayn Ibn 'Ali resta le souverain d'Ifrīqiyah. Les Ottomans refusèrent de reconnaître son autorité et perdirent ainsi l'Ifrīqiyah qui devint pratiquement un pays indépendant.

Jusqu'en l'an 1121 de l'Hégire (1709), Houssayn Ibn 'Ali qui n'avait pas de fils, éleva avec son son neveu 'Ali pour en faire son héritier présomptif mais par la suite, Houssayn eut un fils Muhammad et en l'an 1136 de l'Hégire (1724), ce dernier fut désigné héritier présomptif.

En l'an 1140 de l'Hégire (1728), son neveu 'Ali se rebella dans la région de Kairouan et après quatre ans de guerre civile, 'Ali fut vaincu et s'enfuit au Maghreb central où il obtint l'assistance militaire avant d'attaquer l'Ifrīqiyah, en l'an 1147 de l'Hégire (1735). Dans la confrontation qui suivit, Houssayn Ibn 'Ali fut vaincu et il se retira à Kairouan.

En l'an 1153 de l'Hégire (1740), 'Ali attaqua Kairouan et Houssayn Ibn 'Ali fut tué dans l'action tandis que ses fils Muhammad et 'Ali s'enfuièrent en Algérie.

'Ali, le neveu de Houssayn Ibn 'Ali, devint le souverain d'Ifrīqiyah et gouverna durant seize ans, de l'an 1153 (1740) à l'an 1168 de l'Hégire (1755). Il s'avéra être un puissant gouverneur et garda les tribus sous contrôle. Il se réconcilia avec les 'Oulama en les consultant et exigea à leurs fils et parents de se vêtir distinctement pour marquer leur supériorité. Il créa un corps de garde du corps d'esclaves noirs, adopta les cérémoniaux de royauté et agit comme un souverain indépendant.

En l'an 1159 de l'Hégire (1746), les fils de Houssayn qui s'étaient réfugiés au Maghreb central (Algérie) attaquèrent Tunis avec l'aide d'une force algérienne. Lors de la confrontation à al-Kaf, 'Ali vaincu les rebelles et les força à se retirer. Il ne put néanmoins pas apprécier son triomphe longtemps car son fils aîné, Younous, qui avait été son bras droit se rebella contre lui. Après une guerre civile prolongée, Younous évinça son père de la capitale en l'an 1165 de l'Hégire (1752). Cependant 'Ali reprit le pouvoir si bien que Younous s'enfuit en Algérie à qui il demanda de l'aide qui lui fut refusée parce que le gouvernement du Maghreb central préférait soutenir les fils de Houssayn qui étaient déjà en Algérie et plus en droit de revendiquer le pouvoir.

En 1169 de l'Hégire (1756), les forces d'Algérie envahirent Ifriqiyah. 'Ali fut vaincu et tué tandis que Muhammad, le fils l'aîné de Houssayn, devint le nouveau souverain d'Ifrīqiyah.

Muhammad Ibn Houssayn

Muhammad suivit une politique de collaboration complète avec l'Algérie. Il réorganisa le conseil de Shari'ah et fit la promotion du mode de vie islamique. Il privilégia les 'Oulama et alloua de grandes sommes pour l'apprentissage religieux. Muhammad ne vécut pas longtemps et mourut en l'an 1122 de l'Hégire (1759) après un règne de trois années.

Muhammad fut succédé par son plus jeune frère 'Ali qui consacra une attention particulière vers la promotion de l'agriculture. Il abolit le système de la vente obligatoire des récoltes à l'état et par cette mesure, le cultivateur devint le maître de ses récoltes qu'il pouvait désormais vendre sur les marchés ce qui fit la prospérité des agronomes.

Il réduisit aussi la taxe foncière qui soulagea de plus les propriétaires fonciers. Il promit des lois sur la location et conféra des droits substantiels aux locataires. Il prit des mesures pour promouvoir le commerce et l'encourager et l'état avança des prêts aux commerçants.

'Ali régna relativement longtemps et mourut après dix-huit ans de règne en l'an 1191 de l'Hégire (1777). Son fils Hammodah fut un puissant souverain qui se consacra à l'amélioration des finances. Il réduisit la dépense inutile, mit en application quelques importantes réformes économiques et des mesures d'austérité. Il contrôla toute les dépenses inutiles et donna l'exemple en simplifiant sa façon de vivre il porta seulement des vêtements localement produits et interdit toute les dépenses inutiles. Il découragea la charité et encouragea l'indigent à travailler. Il associa les 'Oulama au processus de l'administration de justice. Il établit des contacts directs, avec les chefs de tribus et les consulta dans les affaires d'état.

Il réorganisa l'armée et établit des relations cordiales avec les chefs militaires. Pour contrebalancer l'influence des Ottomans, il recruta des guerriers des tribus et en fit des auxiliaires. Son ministre d'état fut Youssef at-Tabah et la plupart des réformes furent dues à son génie.

Hammodah décéda en l'an 1228 de l'Hégire (1813) après un long règne de trente-six années, de l'année 1191 (1777) à 1228 de l'Hégire (1813).

À l'aube du treizième siècle de l'Hégire, Hammodah devint souverain de la Tunisie et sous son règne, l'Ifrīqiyah de nouveau retrouva la gloire d'un important état.

Hammodah mourut en l'an 1228 de l'Hégire (1813) et son frère Uthman lui succéda qui ne fut pas aussi brillant que son prédécesseur. Peu après son intronisation, il se querrela avec le ministre Youssef at-Tabah qui avait joué un rôle efficace dans la fondation d'un état fort. Uthman licencia le ministre, une faute fatale qui ouvrit la porte aux conspirations.

Uthman fut assassiné par son cousin Mahmoud en l'an 1229 de l'Hégire (1814) après un règne d'à peine deux ans.

Sous le règne de Mahmoud, son ministre Zarouq devint extrêmement puissant qui craignant la restauration de Youssef at-Tabah, le précédent ministre, le fit assassiner en l'an 1230 de l'Hégire (1815).

Les fils de Mahmoud devinrent jaloux du pouvoir grandissant de Zarouq et ils firent assassiner le ministre en 1237 de l'Hégire (1822) et qui tue par l'épée périt par l'épée.

A cause de ces conspirations pour le pouvoir et d'autres encore, l'administration se relâcha et les finances de l'état furent grandement affectées. Mahmoud releva les taux de taxes et établit des monopoles publics ce qui conduisit à des troubles économiques parmi les gens.

Mahmoud mourut en l'an 1292 de l'Hégire (1875).

Son fils Houssayn lui succéda et gouverna dix ans jusqu'en l'an 1251 de l'Hégire (1835).

En l'an 1245 de l'Hégire (1830), il fut forcé d'entrer dans un traité avec les Français et dut s'engager à abolir les monopoles publics, réprimer les barbaresques et faire respecter les traités de capitulation entre la France et les Ottomans.

Par les traités de capitulation, les consuls européens en Tunisie devaient agir comme les juges dans tous les cas impliquant des ressortissants européens. Cela fournit le levier aux consuls européens pour se mêler des affaires de la Tunisie.

Dans la campagne française contre l'Algérie, la Tunisie aida les Français ce qui agacha le gouvernement ottoman. Cette politique de la Tunisie contre ses voisins s'avéra fatale tant pour l'Algérie que pour la Tunisie et Houssayn mourut en 1251 de l'Hégire (1835).

Houssayn régna dix années avant d'être succédé par son fils Mustafa. Les Ottomans demandèrent le paiement d'un tribut et Mustafa plaida son incapacité à cause de la pauvreté de la Tunisie. Les Ottomans envisagèrent l'action militaire contre la Tunisie, mais furent empêchés d'entreprendre une telle action à cause de l'arrivée de navires français dans les ports de la Tunisie.

Mustafa Bey mourut en l'an 1253 de l'Hégire (1837) et son fils Ahmad Bey lui succéda.

À cette époque, les Français avaient occupé Constantine en Algérie et se pressaient à la frontière ouest de la Tunisie. La Tunisie se retrouva dans la délicate et difficile situation de maintenir le juste équilibre entre la Turquie et la France. La Turquie exigea que la Tunisie accepte l'autorité de la Turquie sur certains points mais la France conseilla à la Turquie de ne faire aucun changement dans le statut de la Tunisie.

Les Français voulurent que le Bey abandonne une bande de terre, sur la frontière de l'Algérie, habitée des deux côtés de la frontière par la tribu Nahd mais il s'opposa à la demande. Le Bey visita la France où il fut reçu en toute pompe comme un souverain indépendant afin de mieux le leurrer et lui faire briller les convoitises de la vie de ce monde. Les tentations d'indépendance qui lui furent adroitement chuchotées firent dépenser Ahmad Bey de grandes sommes dans l'expansion de l'armée et la construction de palais.

En l'an 1256 de l'Hégire (1840), il fonda une école militaire à Bardo pour former les officiers de son armée et un palais pour sa résidence dans cette même ville. Il construisit un palais d'hiver à Goulette et un palais d'été à Muhammadyah. Les revenus de l'état ne pouvaient pourtant pas permettre de telles dépenses inutiles et le Bey préleva donc des taxes supplémentaires et les ventes de bétails augmentèrent de 25%. Il établit des monopoles d'état dans la vente de savon, de coton, de sel, de tabac et de cuir. L'état devint le propriétaire de toutes les tanneries et des presses d'olives.

En l'an 1270 de l'Hégire (1854), le Bey envoya une force pour lutter aux côtés des Ottomans dans la Guerre de Cimée. Pour financer cette force, le Bey dut vendre ses bijoux privés. Quand Ahmad Bey mourut, en l'an 1271 de l'Hégire (1855), l'économie du pays était moribonde.

Muhammad Bey

Muhammad Bey mourut en l'an 1271 de l'Hégire (1855) et fut succédé par Muhammad as-Siddiq.

Il voulut rétablir l'autorité absolue des Beys et défit l'autorité des consuls européens qui, comme s'ils étaient dans leur propre pays, déclinaient la politique à suivre. Il arrêta la pratique de consulter les chefs de tribu dans les affaires publiques et voulut prélever des taxes conformément à la Shari'ah. Il abolit quelques taxes oppressives qui n'étaient pas en accord avec Shari'ah islamique.

La crise économique et l'extravagance d'Ahmad Bey avait mis le pays à la merci des négociants européens qui avaient découvert l'arme financière et l'appliquait dans la circonstance présente car l'arme financière pouvait faire tomber des pays sans avoir même besoin de tirer la moindre balle. Les négociants étrangers refusèrent d'accepter les paiements sauf en pièces d'or et d'argent et le pays fut drainé de ses ressources.

À la demande des puissances européennes, Ahmad Bey, par un décret en l'an 1258 de l'Hégire (1842), interdit la vente d'esclaves sur les marchés de la Tunisie puis, en l'an 1262 de l'Hégire (1846), publia un autre décret rendant la propriété d'esclaves illégale.

Muhammad Bey fit une tentative de restituer l'institution d'esclavage.

Bienôt, toujours sous le harcèlement des européens, les lois musulmanes allaient progressivement être remplacées.

Un Juf du nom de Samuel Sliz (ou Slaz), s'étant disputé avec un musulman, le maudit lui et sa foi musulmane. Le cas fut porté devant Conseil de Shari'ah qui prononça la sentence de mort que le Bey exécuta sans plus tarder. Slaz créa une grande agitation familiale dans les cercles européens et sous la pression des pouvoirs européens, Muhammad Bey fut contraint d'introduire des réformes pour garantir la sécurité pour les non-musulmans. Comme vous le voyez ce sont les puissances étrangères qui dictent les politiques que les familles dirigeantes musulmans appliquent à la lettre pour ne pas perdre leur pouvoir. Cela se passe actuellement en 1842 et aujourd'hui en l'an 2012, soit 170 années après, c'est toujours la même chose !

Le Bey passa une loi en l'an 1273 (1857), sur l'immovibilité des personnes et propriétés et l'égalité des Musulmans et des non-musulmans devant la loi, la loi qui accorda aussi aux étrangers le droit d'acquiescer et posséder des propriétés en Tunisie. Cette disposition ouvrit la Tunisie à la pénétration économique européenne. Le Bey fut alors pressé par les pouvoirs européens d'accorder des concessions à leurs ressortissants. Dans le pays un groupe de réformateurs menés par Khayr ad-Din Pacha fit pression sur le gouvernement pour obtenir des changements structurels dans le système de gouvernement pour prévenir la corruption et d'autres abus.

Muhammad as-Siddiq

Muhammad Bey mourut en l'an 1275 de l'Hégire (1859) et fut succédé par Muhammad as-Siddiq.

Une constitution pour la Tunisie fut promulguée en 1276 de l'Hégire (1860), sous laquelle, la Tunisie devint une monarchie limitée. Le Bey fut reconnu comme le chef d'état, avec les droits de succession héréditaires dans sa famille.

Les Ministres devinrent responsables d'un conseil suprême de soixante membres et pas des Bey. L'expérience constitutionnelle ne s'avéra pas être un succès et la constitution fut abrogée en l'an 1280 de l'Hégire (1864).

En l'an 1281 de l'Hégire (1865), une nouvelle tunisien touma mal et la position financière de l'état devint plus mauvaise que jamais et comme il n'y avait plus aucune contrainte sur le Premier ministre, au cours des trois prochaines années, l'état fut financièrement ruiné. Les rébellions, les calamités naturelles, les sécheresses, les famines et les épidémies ajoutèrent à l'appauvrissement de l'état et à la misère des gens.

Alors l'état fut une nouvelle fois forcée par les européens à des prêts à très lourds intérêts et il devint difficile pour le gouvernement de rembourser ces prêts si bien qu'en l'an 1285 de l'Hégire (1868), une commission internationale fut mise sur pied pour contrôler les finances. Avec la formation de la commission internationale, la Tunisie perdit son indépendance financière d'autant plus que la France avait la position dominante dans la commission internationale.

La réputation internationale française fut secouée suite à sa défaite lors de la guerre franco-prussienne. Dans ces circonstances, l'Italie prit l'ascendance de la commission internationale et obtint le bail de grandes étendues de terre en Tunisie et le nombre de colons italiens en Tunisie grandit considérablement. Les Italiens reçurent aussi la permission de planter et d'exporter du tabac pour leur propre compte bien que la vente de tabac et son exportation soient un monopole gouvernemental.

Le Bey s'inquiéta de la pénétration italienne et de son implacable pression. Dans ces circonstances, le conseil britannique conseilla au Bey de reconnaître la souveraineté de la Turquie et il accepta la suggestion.

En l'an 1288 de l'Hégire (1871), un « Firman » fut publié sous lequel la Tunisie devint un vassal des Ottomans Cela renforça le pouvoir du consul britannique qui obtint du gouvernement de la Tunisie un certain nombre de concessions pour les sociétés britanniques. Ces concessions consistaient en la construction d'une ligne de chemin de fer, d'une usine à gaz et d'une banque.

Par l'an 1290 de l'Hégire (1873), la France surmonta les effets de sa défaite de 1287 (1870) et s'imposa de nouveau dans les affaires de la Tunisie.

Cette même année, Khazandar qui occupait la place de premier ministre depuis trente-six ans fut écarté de son bureau et Khayr ad-Din, qui défendait les intérêts de la France (pro-français) fut nommé premier ministre à l'instance de la France. Khayr ad-Din, auteur d'un traité politique « aqwam al-moussa'ik », ne fit pas pression pour obtenir la restauration de la constitution de 1967 de l'Hégire (1860). Au lieu de cela il continua à prendre des mesures pour restituer le prestige du gouvernement qui avait souffert pendant le règne de son prédécesseur. Il réduisit des taxes et élimina certains des abus administratifs. Il stimula l'agriculture et le commerce, promut l'apprentissage et fonda le premier collège dans le pays, le Collège Sadiqiyah qui assura des programmes d'études « modernes ».

À la place des tribunaux exclusifs de consuls européens pour juger les ressortissants européens, il mit sur pied des tribunaux mixtes ou même le gouvernement algérien était représenté. Il essaya de maintenir la balance entre les trois pouvoirs européens, les Français, les Britanniques et les Italiens. Cela ennuya les Français qui s'attendaient à un traitement préférentiel.

Les projets de la modernisation pour laquelle les concessions avaient été données aux Britanniques échouèrent. Le projet de chemin de fer s'avéra être improductif, la compagnie à qui avait été confiée avec la construction de l'usine à gaz déclara faillite en 1292 de l'Hégire (1875) et la banque ferma en l'an 1293 de l'Hégire (1876).

Khayr ad-Din ne put contrôler la situation et démissionna en l'an 1294 de l'Hégire (1877).

Sur la résignation de Khayr ad-Din, Mustafa Ibn Isma'il, un protégé du Bey devint premier ministre. Le gouvernement mal organisé se reconpt une nouvelle fois, la condition économique de l'état se détériora rapidement et le gouvernement ne fut plus capable de remplir ses obligations.

Le Congrès de Berlin en 1295 de l'Hégire (1878), donna un nouveau tournant aux affaires tunisiennes.

La Turquie fut forcée de remettre l'île de Chypre à la Grande-Bretagne qui donna à son tour, l'assurance aux Français qu'ils pourraient occuper la Tunisie et l'Italie la Lybie.

Les Français envahissent la Tunisie

Armée de cette autorité au niveau international, la France demanda au Bey d'accepter la suprématie de la France dans un traité mais ce dernier refusa et en l'an 1298 de l'Hégire (1881), utilisant le prétexte d'une incursion tunisienne en Algérie car le Dey appauvri n'avait pas « de tapette à moucheron », les Français envahirent la Tunisie avec une armée d'entre environ 36 000 et comme les Tunisiens n'étaient pas en position pour lutter contre les Français, ils forcèrent le Bey à accepter les termes du Traité de Bardo (al-qasr ao-sa'if) de 1881.

Ainsi par ce traité, la Tunisie devint officiellement un protectorat français, malgré les objections de l'Italie. Sous la colonisation française, l'établissement d'européens dans le pays fut activement encouragé et le nombre de colons français passa de 34 000 en 1906 à 144 000 en 1945 et en 1910, il y avait 105 000 Italiens en Tunisie.

Leur pays envahit par la France, les Musulmans furent fortement offensés et se révoltèrent. Les rebelles occupèrent Sfax et Gabès avec le soutien du Bey. Les Français prirent des mesures militaires, Sfax fut bombardé et la rébellion réprimée.

'Ali Bey

Saddiq Bey mourut peu après et son successeur 'Ali Bey signa un autre traité avec les Français connus comme la Convention d'al-Massah, sous lequel, la Tunisie resta un protectorat français.

L'office du Bey fut maintenu à titre purement symbolique tandis que toute l'autorité fut confiée au général local français. Les tribus tunisiennes continuèrent la guérrilla contre les Français et les Turcs quittèrent la Tunisie en 1888. Jouy'ici, seuls des petits paysans de la France, s'étaient installés en Tunisie mais sous le protectorat français, une colonisation à très vaste échelle fut entreprise et qui dit colonisation française dit massacre en perspective à très très large échelle.